

Dijon, le 31/03/2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une décision conjointe de la Région et de la DRAAF pour consolider les formations de l'établissement de la Nature et de la Forêt de Velet

L'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricoles (EPLEFPA) de Velet, situé dans le massif du Morvan à Étang-sur-Arroux (71), fait face depuis plusieurs années à **d'importantes difficultés structurelles** : difficultés à recruter des élèves, situation financière fragile, vétusté des locaux, déficit récurrent d'attractivité pour les cadres et les enseignants.

Considérant les besoins du territoire comme des professionnels, la Région Bourgogne-Franche-Comté et l'État ont affirmé et réaffirment la **pertinence de cette offre de formation, qui doit être pérennisée**.

Dans l'objectif de consolider et maintenir sur le territoire les formations de l'établissement, tout en apportant une réponse aux difficultés identifiées, la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) de Bourgogne-Franche-Comté et la Région ont mené de septembre à novembre 2024, **avec les personnels de l'EPLEFPA, une expertise approfondie de deux scénarios d'évolution** :

- **Scénario 1 : consolidation des formations et relocalisation de l'EPLEFPA à Autun**, sur le site « Le-clerc », où est déjà implanté le lycée Bonaparte (lycée de l'Education nationale) ;
- **Scénario 2 : consolidation des formations et maintien de l'activité sur le site d'Étang-sur-Arroux pendant trois ans**, période à l'issue de laquelle il serait décidé de déplacer l'activité à Autun si l'effort de consolidation du nombre d'élèves scolarisés ne portait pas ses fruits.

L'analyse comparée des deux scénarios a été partagée avec l'ensemble des personnels de l'établissement, qui y ont contribué.

Les principaux éléments de cette expertise collective font ressortir que le scénario 1 serait le mieux à même de répondre à l'objectif de consolidation des formations. Toutefois, pour donner sans délai une visibilité nécessaire à la consolidation des formations de l'EPLEFPA de Velet, **la Région et la DRAAF ont décidé conjointement, et en lien avec le Rectorat, le Préfet de région et le Préfet de Saône-et-Loire, de maintenir l'activité sur le site d'Étang-sur-Arroux durant trois ans.** Cette période implique dans le même temps un réel défi qu'il conviendra de relever collectivement pour répondre au mieux aux besoins des professionnels de la filière. Au terme des trois années, un bilan sera dressé.

Pour donner suite le ministère en charge de l'Agriculture s'engage à ouvrir dès septembre 2025 une classe de troisième de l'enseignement agricole à Étang-sur-Arroux (ce qui correspond à un financement

CONTACTS PRESSE

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt :

anne-caroline.bazerolle@agriculture.gouv.fr – tél 06 61 78 22 27

Région Bourgogne-Franche-Comté :

Marie Souverbie – marie.souverbie@bourgognefranche.comte.fr – tél 03 80 44 34 66

Laure Hubidos – laure.hubidos@bourgognefranche.comte.fr – tél 03 81 61 61 08

équivalant à 2 ETP supplémentaires) et à reconduire le poste de chargé du développement de l'apprentissage jusqu'en juin 2026. Par ailleurs, plusieurs formations seront proposées dès septembre 2025 par la voie de l'apprentissage : bac pro travaux forestiers, bac pro gestion des milieux naturels et de la faune, certificat de spécialisation arboriste élagueur et certificat de spécialisation technicien cynégétique.

Un contrat territorial de consolidation de formation sera élaboré pour une durée de trois ans, afin de mobiliser l'ensemble des parties prenantes autour de l'attractivité de ces formations à petits effectifs qui répondent pourtant à des besoins en main-d'œuvre importants. Il s'agira d'une des premières mises en œuvre concrètes de ce nouvel outil, mis en place par la loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture du 24 mars 2025, tout récemment promulguée.

Ces décisions ont été présentées aux personnels de l'établissement de Velet par la DRAAF et la Région Bourgogne-Franche-Comté le 28 mars 2025.

CONTACTS PRESSE

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt :

anne-caroline.bazerolle@agriculture.gouv.fr – tél 06 61 78 22 27

Région Bourgogne-Franche-Comté :

Marie Souverbie – marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr – tél 03 80 44 34 66

Laure Hubidos – laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr – tél 03 81 61 61 08